

M. l'Orateur: Le député de Saint-Jean-Est a la parole. A l'ordre. Le ministre invoque le Règlement. Le ministre aurait-il l'obligeance de se rasseoir. Je demande la collaboration des députés afin qu'ils limitent le nombre des questions supplémentaires et des rappels au Règlement au cours des trois ou quatre dernières minutes avant la fin de la période des questions.

M. Stanbury: Monsieur l'Orateur, j'en suis certain, le député, qui tâche d'être juste d'ordinaire, ne voudrait pas insinuer une inexactitude. Il sait que j'ai expédié à tous les députés et à tous les sénateurs une lettre les invitant à proposer des améliorations aux formules, ayant entendu dire en face qu'elles pourraient être améliorées. J'aimerais beaucoup recevoir des suggestions précises quant à la façon d'améliorer ces formules, et toutes seront prises en considération avant la préparation des formules de l'an prochain.

* * *

L'INFORMATION

LA POSSIBILITÉ D'ÉLIMINATION DE FONCTIONS FAISANT DOUBLE EMPLOI

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, puisque le ministre des Finances est absent, j'aimerais poser une question au président du Conseil du Trésor. A vrai dire, la question est également de sa compétence. Elle concerne Information Canada. Étant donné que les dépenses des services d'information des ministères pour l'année financière actuellement à l'étude, ont considérablement dépassé les dépenses croissantes d'Information Canada, j'aimerais demander au ministre ce que le gouvernement se propose de faire relativement à ce gaspillage des deniers publics?

M. l'Orateur: La question, posée dans ces termes, n'est pas recevable.

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, puis-je reformuler ma question très brièvement?

M. l'Orateur: Le député peut reformuler sa question. Cela devrait clore, je crois, la période des questions.

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, vu les dépenses croissantes des services d'information et vu le montant des deniers publics affectés à Information Canada, puis-je demander au ministre si le gouvernement se propose d'éliminer l'une de ces deux fonctions faisant double emploi?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, l'intention du gouvernement, et je pense qu'il y a réussi, est de donner au public, qui en demande de plus en plus, les renseignements qu'il désire à l'aide de méthodes beaucoup plus efficaces.

Questions orales

LE STATUT DES FEMMES

L'APPLICATION PAR VOIE LÉGISLATIVE DES RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Travail de qui, à ce qu'on me dit, relève toute question ayant trait à la femme.

Des voix: Oh, oh!

Mme MacInnis (Vancouver-Kingsway): Au début de la session, je lui ai demandé s'il ferait une déclaration au sujet des mesures législatives que le gouvernement présenterait au cours de la présente session dans le cadre de son programme d'application des recommandations du rapport sur le statut de la femme. Il m'a répondu: «Bientôt». Près de trois mois se sont maintenant écoulés et j'aimerais lui demander si, aujourd'hui, il entend ne rien faire pendant la session en ce qui concerne l'application des recommandations de la Commission royale sur le statut de la femme.

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Absolument pas, monsieur l'Orateur. J'aimerais signaler au député que beaucoup de recommandations de la Commission royale peuvent être mises en application sans que l'on ait à présenter des projets de loi. Elles peuvent être mises en œuvre, par exemple, par décret administratif. Nombre de ces recommandations sont chaque jour prises en considération. En ce qui concerne une mesure législative, nous nous sommes engagés à présenter un bill interdisant toute discrimination fondée sur le sexe, la situation familiale ou l'âge, et je répète que j'espère présenter ce bill très prochainement à la Chambre.

• (1510)

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, nous avons déjà la Déclaration des droits.

* * *

LES PARCS NATIONAUX

LA CRISE DU LOGEMENT À BANFF ET JASPER— L'HÉBERGEMENT DES EMPLOYÉS D'ÉTÉ—LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

M. Joe Clark (Rocky Mountain): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Vu la crise du logement à Banff et à Jasper et l'arrivée imminente d'au moins 1,000 employés pour l'été qui n'auront littéralement pas d'habitat, le ministre fera-t-il cette semaine une déclaration à l'appel des motions dans laquelle il exposera la politique gouvernementale du logement pour les villes situées dans les parcs?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, j'étudie la question et, s'il y a lieu, je ferai rapport à la Chambre ou au comité.